

BStGer SK.2015.26 vom 22. April 2016

Bundesstrafgericht, 2016-04-22, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bstger_SK.2015.26

FR: TPF SK.2015.26 du 22 avril 2016

IT: TPF SK.2015.26 del 22 aprile 2016

Regeste

Dénonciation calomnieuse (art. 303 CP), séquestration (art. 183 CP), faux témoignage (art. 307 CP), retrait de l'accusation (art. 340 al. 1 let. b CPP)

Erwägungen

E. 30

jours qui suivent la notification de l'expédition complète (art. 78, art. 80 al. 1, art. 93 et art. 100 al. 1 LTF). Le recours contre ces décisions est recevable, si elles peuvent causer un préjudice irréparable, ou si l'admission du recours peut conduire immédiatement à une décision finale qui permet d'éviter une procédure probatoire longue et coûteuse (art. 93 al. 1 LTF). Le recours peut être formé pour violation du droit fédéral ou du droit international (art. 95 let. a et b LTF). Le recours ne peut critiquer les constatations de fait que si les faits ont été établis de façon manifestement inexacte ou en violation du droit au sens de l'art. 95 LTF, et si la correction du vice est susceptible d'influer sur le sort de la cause (art. 97 al. 1 LTF).

Expédition: 22 avril 2016

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.